



## Renseigne sur mon titre de séjour

Par **coiffeur**, le **22/04/2019** à **09:51**

Bonjour,

Je suis algérien, marié avec une tunisienne depuis mars 2016 et j'ai un enfant d'elle.

Il a deux ans, j'ai eu mon deuxième titre de séjour d'un an et là, je suis en séparation d'avec elle. Je vais aller en Algérie et j'ai peur qu'elle ne me bloque là-bas. Est-ce qu'elle peut me faire retirer mon titre de séjour au niveau de la préfecture ?

J'attends votre réponse svp, merci.

Par **youris**, le **22/04/2019** à **10:11**

bonjour,

si il y a 2 ans, vous avez eu un titre de séjour d'un an, aujourd'hui vous êtes en situation irrégulière en france.

quel titre de séjour aviez-vous ?

salutations

Par **coiffeur**, le **22/04/2019** à **10:20**

J'ai eu mon premier titre de un an le 12 décembre 2017 et sa expirée décembre 2018 et mon deuxième titre j'ai eu le 12 décembre 2018 et sa expire le 12 décembre 2019

Par **coiffeur**, le **22/04/2019** à **11:41**

Bonjour pour mon deuxième titre de séjour en cours de validité jusqu'à décembre 2019 est-ce que mon ex femme peut me faire retirer mon titre car je vais aller en Algérie et peur qu'ils me bloque merci